

Quelle gouvernance pour les forêts de collectivités territoriales en Afrique centrale ?

Raphael Tsanga¹ & Samuel Assembe¹

¹ Center for International Forestry Research (CIFOR), Bureau régional d'Afrique Central, Yaoundé
r.tsanga@cgiar.org; s.assembe@cgiar.org

Résumé

La gestion décentralisée des ressources forestières est en pleine expansion dans les pays du Bassin du Congo. La foresterie communale est perçue dans cette optique comme un instrument de promotion de la gestion durable des ressources naturelles à travers la responsabilisation des acteurs infra-étatiques. Cette responsabilisation s'est opérée par la consécration juridique de la décentralisation de la gestion forestière et plus tard le transfert de compétences en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles.

L'étude questionne l'état d'avancement de la foresterie communale dans l'espace COMIFAC à travers l'analyse du cadre légal et institutionnel relatif à la décentralisation et la revue des initiatives existantes. A l'exclusion du Gabon et de la République démocratique du Congo dont les lois forestières ne formalisent pas la création des forêts des collectivités, celles du Cameroun, Tchad, Burundi, Congo, Rwanda et RCA font référence à ce concept. Les résultats montrent qu'à l'exclusion du Cameroun, du Rwanda et du Burundi, où la foresterie communale connaît un début d'exécution, le processus est globalement végétatif. Deux phénomènes ont permis la mise en œuvre de cette forme de gestion décentralisée des ressources naturelles : (1) le soutien spécifique de certains organes de la coopération internationale à ces dispositions réglementaires ; (2) le rapprochement et une forme de fédération des entités territoriales concernées pour mettre en œuvre de manière coordonnée une forme de foresterie communale à l'échelle nationale. La mise en route de ce type de processus est conditionnée par l'adoption de démarches concertées au niveau national et international.

L'étude suggère des options politiques pour le développement de la foresterie décentralisée et formule des propositions de recherche sur les processus de gouvernance susceptibles de faciliter la mise en œuvre de la foresterie communale. Ces options se déclinent en un accompagnement des collectivités territoriales décentralisées en matière de création des forêts communales, ce qui suppose une conjugaison des actions entre les Etats, les partenaires au développement et les associations des collectivités.

Mots clés : Décentralisation - gouvernance - foresterie décentralisée - effectivité - COMIFAC